

■ **Lüscher Philippe**, à Genève, exploitation d'une salle de théâtre à l'enseigne 'Théâtre du Grütli' (FOSC du 22.07.1999, p. 5014). La procuration de Cazorla Béatrice est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Khetib-Jakob Annemarie, de Langnau im Emmental, à Anières.
Journal no 7024 du 04.07.2002
(00552340 / CH-660.1.354.999-8)